

grandes souffrances ; puis d'année en année les plaies se multiplièrent, de sorte que je marchais avec beaucoup de misère. Je fis plusieurs neuvaines à la bonne sainte Anne. Je fis aussi plusieurs pèlerinages à son sanctuaire béni ; mais toujours elle se montrait insensible.

Je ne me laissai point décourager cependant, et chaque jour, je lui demandais ma guérison qu'elle seule pouvait me donner, lui promettant de la publier dans ses *Annales*.

Ma confiance n'a pas été trompée, et je viens aujourd'hui m'acquitter de ma promesse, le cœur rempli de reconnaissance pour cette bonne Mère que le malheureux n'implore jamais en vain.—E. G.

CENTREVILLE.—Depuis près de deux ans je m'apercevais d'un mal dans le talon qui semblait par la couleur bleuâtre de la plaie, menacer de devenir un chancre. J'éprouvais une démangeaison telle que quelque fois je ne pouvais garder mon soulier. Voyant que ce mal s'aggravait j'ai promis à sainte Anne de le faire inscrire dans les *Annales* si le mal disparaissait. Aujourd'hui j'ai accompli ma promesse, car je suis guéri.—H. B.

FOWLER, IND. - Un de mes enfants âgé de quatorze ans, a reçu, au mois de juin dernier, une balle dans un œil en jouant avec un pistolet en compagnie d'un de ses amis. Nous avons promis de faire dire deux messes à sainte Anne de Beaupré et de faire annoncer le fait dans les *Annales*, si l'œil guérissait sans l'opération du médecin. L'enfant n'a pas du tout souffert excepté la première nuit. Il n'a pas recouvré la vue, mais son œil est bien guéri, on n'y voit aucune trace de l'accident arrivé. Nous attribuons à sainte Anne une semblable guérison et nous espérons qu'elle lui fera recouvrer la vue un jour.—Mme TH. D.

LEE, MASS.—Grâce à sainte Anne j'ai reçu des nouvelles de mon mari absent depuis longtemps.—Mme P.